

L'ANTI-MOUSSE

PRÉSENTATION

L'anti-mousse PPB est un traitement anti-mousse préventif et curatif, prêt à l'emploi, efficace sur mousses, lichens, micro-algues, moisissures... Il assure une protection durable de la surface traitée de part son action rémanente et respecte le support et la couleur. Il ne contient ni acide, ni solvant.

DOMAINES D'APPLICATION

S'applique sur tous les supports courants de couverture et façade contaminés par la mousse : tuiles en terre cuite, ardoises, enduits, pierres naturelles...

MODE D'EMPLOI

Agiter avant emploi. Appliquer au pulvérisateur. Laisser agir. Ne pas rincer. Dans le cas où la mousse est en forte épaisseur, commencer par un brossage énergique ou un nettoyage au laveur haute pression.

CONSOMMATION MOYENNE : 4 à 5 m² au litre.

PRÉCAUTIONS D'EMPLOI

Par temps chaud, mouiller légèrement le support avant application. Ne pas appliquer par temps de pluie.

CARACTÉRISTIQUES PHYSICO-CHIMIQUES

Etat physique : Liquide

Couleur : Incolore à jaune clair

Odeur : Caractéristique

pH : 6

Masse volumique : 1.00 ± 0.01 kg/dm³

Solubilité : Hydrosoluble

STOCKAGE

Stocker dans son emballage d'origine, dans un endroit abrité du soleil, sec et ventilé. Garder les conteneurs fermés hors de leur utilisation. Conserver à température comprise entre +5°C et +35°C. Conservation : 12 mois.

SÉCURITÉ

Pictogrammes de danger :



GHS07

Mention d'avertissement :

ATTENTION

Mentions de danger et informations additionnelles sur les dangers :

H315 Provoque une irritation cutanée.

H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

Conseils de prudence - Prévention :

P264 Se laver les mains soigneusement après manipulation.

P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.

Conseils de prudence - Intervention :

P302 + P352 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau et au savon.

P305 + P351 + P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

P332 + P313 En cas d'irritation cutanée: consulter un médecin.

P337 + P313 Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin.

P362 Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

Etiquetage des biocides :

Substances actives COMPOSES DE L'ION AMMONIUM QUATERNAIRE, BENZYLALKYL EN C12-16

DIMETHYLES, CHLORURES

CAS 68424-85-1

24.00 g/L

TP 10

RESPONSABILITÉ ET GARANTIE

Les informations contenues dans la présente notice sont fournies en toute bonne foi et se fondent sur nos connaissances et résultats d'essais effectués dans un souci constant d'objectivité. Elles ne peuvent cependant, en aucun cas, être considérées comme apportant une garantie ni comme engageant notre responsabilité en cas d'application défectueuse. Ne dispose pas d'un Avis Technique. Ne se substitue pas aux règles de l'art et Documents Techniques Unifiés en vigueur. Des essais préalables sont recommandés afin de vérifier que les modes d'emploi et les conditions d'application du produit sont satisfaisants.

www.produits-pour-beton.fr

PPB-France - ZA Les Rhodes - 30600 Vestric et Candiac - 09 50 23 42 56 - contact @ppb-france.fr